

Farnay

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46****Séance du 6 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, , CARCELES P, CHOMIENNE B, MARAS L, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALARD JL

Excusés avec pouvoirs : BACHER M (pouvoir à BOULHOL M), CHARRE Y (pouvoir à BARRIER JA)

Absents : MARAS L, FONT F

Procurations : 2

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 2

Nombre de conseillers votants : 13

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N° 035/2024 : Nommage et numérotation des voies de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le travail de nommage et numérotation des voies de la commune est terminé.

Il rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal :

- de VALIDER les noms attribués aux des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits qui n'étaient pas dénommées (liste en annexe de la présente délibération),
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes : (voir tableau annexé à la délibération).

La secrétaire
D'AVERSA M



Certifiée conforme
Farnay, le 7 Juin 2024

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

